

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 21347

Numéro SIREN : 479 739 245

Nom ou dénomination : CREA-IMAGE COMMUNICATION

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2019 sous le numéro de dépôt 127343



1921197601

DATE DEPOT : 05/11/2019

NUMERO DE DEPOT : 2019R127343

N° GESTION : 2004B21347

N° SIREN : 479739245

DENOMINATION : CREA-IMAGE COMMUNICATION

ADRESSE : 31-33 Avenue de la Sibelle 75014 Paris

DATE ACTE : 30/10/2013

TYPE ACTE : Décision(s) de l'associé unique

CREA IMAGE COMMUNICATION

Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 euros
Siège social : 1, rue des Marronniers – 75016 PARIS
479 739 245 RCS de PARIS

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

05 NOV. 2013

Sous le N° : R127343

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU _____ 30 octobre _____ 2013

L'an deux mille treize et le _____ 30 octobre _____,

La société **OPTIMISATION FINANCE**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 107.500 €, dont le siège social est situé 54 rue de Rochefoucauld – 92100 BOULOGNE-BILLAN COURT, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 430 384 458, représentée par Madame Sylvie SABALETTE en sa qualité de Gérante,

Associée unique de la Société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes du dernier exercice clos permettent de constater que la Société a atteint deux des trois seuils prévus par les textes réglementaires en matière de formation, rendant ainsi obligatoire la nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire et d'un Commissaire aux comptes suppléant.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- la nomination de Commissaires aux comptes ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION : NOMINATION DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'associée unique décide de nommer :

- La société Philippe Depoutot et Associés, sise 99 rue Saint Lazare, 75009 PARIS, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire
- Le cabinet Foucault, sis 229 boulevard Pereire, 75017, représenté par Olivier Foucault, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, appelé à remplacer le Commissaire aux comptes titulaire en cas de cessation de ses fonctions

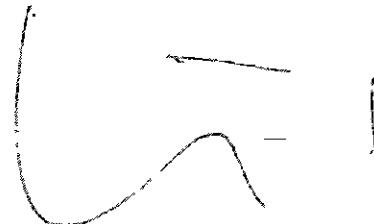
pour une période de six exercices, prenant fin à la date d'approbation des comptes de l'exercice clos en 2018.

A titre exceptionnel et dans le cadre d'une mission spéciale, le commissaire aux comptes certifiera les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

DEUXIEME DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

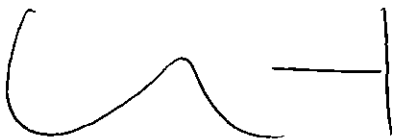
L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.



S. SIBIACE TTE

Carlyle Goume
à l'original



Gerard